|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

PROJET D'EVALUATION PAR MATIÈRE, SPECIALITE ET OPTION

# **Préambule (**Texte de référence : NS du 28 juillet 2021)

« Le diplôme du baccalauréat est délivré, dans la voie générale et dans la voie technologique, au vu des résultats obtenus, d'une part à des épreuves terminales qui représentent 60% de sa note globale, et d'autre part aux évaluations organisées pendant sa scolarité en classes de première et terminale dans le cadre du contrôle continu qui représente 40% de sa note globale. »

Ce projet d'évaluation concerne le cycle terminal du lycée. Il expose des principes communs tout en reconnaissant les différences de logique interne des matières, spécialités et options. Il a été construit en équipe pédagogique par l'intermédiaire du conseil pédagogique et précise l'ensemble des évaluations, réalisées durant le temps scolaire ou à la maison, que les professeurs effectuent dans le cadre de leurs enseignements. Ce sont ces évaluations qui déterminent les moyennes trimestrielles des élèves prises en compte dans le contrôle continu. L'enseignant est souverain dans son évaluation. Si une note peut être expliquée, elle ne peut en aucun cas faire l'objet d'une demande de révision ou de modification, sauf erreur confirmée par l'enseignant.

Enfin, si ce travail collégial aboutit à la définition de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats du lycée, il doit également permettre les marges d'autonomie indispensables pour respecter la progression pédagogique adaptée à chaque classe ou groupe d'élèves et prendre en considération le « droit à l'erreur » sans lequel les apprentissages ne peuvent avoir lieu.

**Cadre général**

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'expliciter les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre/semestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d’établissement. Il est révisable tous les ans.

1. **Principes et engagements**

* Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes.
* Les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d’évaluation sont concertés et similaires au sein d’une même discipline ;
* Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs. Chaque note n’est pas coefficientée de la même manière.
* Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral : devoirs sur tables, QCM, devoirs maisons, interrogations orales, etc. ;
* Les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d’améliorer ;
* Les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
* Seules les moyennes significatives, c’est-à-dire celles établies en s’appuyant sur un nombre suffisant d’évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis :
* Devoirs de rattrapage
* Cas extrême : épreuve ponctuelle passée avec les candidats individuels
* Non validé si les absences aux contrôles ne sont pas justifiées

**2. Point de vigilance pour les équipes :**

* Un calcul de moyenne simple et explicite dans chaque enseignement
* Pas d'appréciation nominative sur les livrets scolaires :

*« Lors du renseignement du livret scolaire il est veillé à respecter scrupuleusement l'anonymat du candidat, y compris dans les appréciations et observations, en ne donnant aucune indication susceptible de permettre d'identifier le candidat ou son établissement », cf. note de service du 28 juillet 2021.*

**3. La passation du devoir :**

* Le professeur précise en amont les conditions de passation du devoir (date, heure, lieu, matériel nécessaire et autorisé, le format de l’évaluation…)
* Ces conditions sont systématiquement reportées préalablement et disponibles sur le cahier de textes en ligne.
* Les sacs et blousons doivent être déposés au fond de la salle ou sous le tableau.
* Les téléphones, appareils connectés sont éteints. Avec les trousses, ils sont déposés dans le sac.
* Les feuilles de brouillon et de composition sont montrées au professeur à sa demande. Ces brouillons pourront être joints à la copie à la demande du professeur.
* Aucun échange de matériel (calculatrice…) n’est accepté pendant le devoir.
* Le professeur place les élèves dans la salle à sa convenance.
* L’élève bénéficiant d’un aménagement d’épreuve ou d’un protocole officiel doit pouvoir composer dans les conditions requises. Si un temps supplémentaire de passation n’est pas possible, le barème est adapté.

4. **La gestion des absences à un devoir :**

* Tout élève absent à un devoir doit se présenter auprès du professeur concerné pour justifier son absence. Son absence doit avoir été justifiée dès son retour au préalable auprès du CPE.
* Toute absence justifiée avec motif non recevable ou toute absence non justifiée entraîne, un entretien avec l’élève et ou sa famille par le CPE par délégation du chef d’établissement, ou directement avec le chef d’établissement.
* Si l’évaluation est jugée nécessaire à la moyenne trimestrielle par le professeur, l’élève est convoqué pour un devoir de remplacement, en dehors des heures de cours. Si l’élève ne remplit pas ses obligations de présence au devoir, et sans excuse valable de sa part, il se voit attribuer la note 0.
* Le professeur peut choisir de faire composer de nouveau l’élève à son retour mais n’en a pas l’obligation.
* Un élève retardataire à un devoir peut intégrer la salle uniquement accompagnée d’un personnel de vie scolaire.
* Un élève ayant valablement justifié son absence ne peut avoir un 0.
* Motifs d'absence considérés comme légitimes :
  + maladie de l'enfant (rappel : les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors des heures de cours)
  + maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
  + réunion solennelle de famille, exceptionnelle et ponctuelle
  + empêchement résultant de difficultés de circulation reconnues des transports.
* Si un élève s’absente régulièrement aux devoirs, le professeur alerte le CPE.
* Un professeur peut décider de neutraliser une moyenne en la remplaçant par NN (non noté) s’il considère que le nombre de notes ou de devoirs sur table est insuffisant pour rendre cette moyenne significative.
* Un élève absent pour maladie de longue durée pourra se voir proposer une évaluation adaptée.
* Une absence valablement justifiée ne peut être pénalisée par une appréciation sur le bulletin trimestriel.
* A contrario sont considérés comme illégitimes les vacances anticipées ou prolongées, les réveils tardifs, les retards imputés aux chauffeurs.

**5. La gestion des fraudes ou tentatives de fraude :**

* Si un professeur identifie une fraude ou tentative de fraude pendant le devoir, l’élève termine de composer mais le professeur confisque l’objet éventuel ayant permis la fraude.
* Si un professeur constate une fraude lors de la correction, il convoque l’élève concerné pour l’entendre sur le sujet.
* Dans tous les cas, le CPE et proviseur reçoivent un rapport circonstancié.
* En cas de doute sur la fraude, et afin que le doute soit levé, l’élève sera amené à recomposer dans les conditions définies par le professeur.
* Un élève présent à un devoir et ne rendant pas sa copie se voit attribuer un 0.
* Après concertation, si la direction considère que la fraude est avérée, l’élève verra sa note remplacée par un 0.

**6. Modalités de l’évaluation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Notes bulletins | **Baccalauréat général 2022** | Epreuves terminales |
| -LVA et LVB  -Histoire géographie  -Enseignement scientifique  -EMC  -Options (Classe de première et terminale)  -Spécialité abandonnée |  | * Epreuve anticipée de français (Oral et écrit) * Philosophie * 2 spécialités * Grand oral |

**Matières du tronc commun**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Projet d'évaluation 1 ère** | **Projet d'évaluation terminale** |
| Langues vivantes | 5 activités langagières (A.L.) évaluées  LVA, LVB : en classe. | 5 activités langagières évaluées LVA : en classe avec un devoir « partiel » écrit par trimestre en supplément.  LVB : en classe plus 2 écrits (fin mars et au printemps) |
| Mention européenne  DNL (anglais) management des organisations | L’évaluation se fait sur la base de projets réalisés et présentés à l’oral par les élèves soit en individuel soit en binôme faisant référence aux thèmes de management principalement | - L’évaluation se fait sur la base de projets réalisés et présentés à l’oral par les élèves soit en individuel soit en binôme faisant référence aux thèmes de management principalement  - Analyse de textes de management à l’oral |
| EPS | Il y a 3 évaluations pour 3 activités de champs différents en Contrôle Continu Formation tout au long d’année. La note pour chaque activité est séparée en 3 AFL (= Attendu fin du lycée). AFL1 vaut 12 points et AFL2+ AFL 3 valent 8 points. Les élèves travaillent en binôme. | Il y a 3 évaluations pour 3 activités de champs différents en CCF tout au long d’année. La note pour chaque activité est répartie en 3 AFL (= Attendu fin du lycée). AFL1 vaut 12 points et AFL2+ AFL 3 valent 8 points Les élèves travaillent en binôme. |
| EMC | 1 note par trimestre, l’une évaluant la participation à un débat, l’autre une activité collective, la dernière sur un écrit réflexif | 1 note par trimestre, l’une évaluant la participation à un débat, l’autre une activité collective, la dernière sur un écrit réflexif |
| Philosophie | TG, 3 devoirs en temps limité organisés dans les conditions de l’examen (« baccalauréat blanc » ou autres) et dont les sujets doivent être ajustés à la progression d’ensemble du cours.  Technologiques, 2 devoirs.  « **La régularité des exercices »** jouant un rôle déterminant et, à l’heure d’internet, la difficulté à donner des devoirs à la maison, d’autres devoirs en temps libres, le plus possible en dehors des heures de cours, seront organisés. | |
| Histoire-Géographie | En première générale : un devoir tiré de la banque nationale des sujets (tout ou partie) en fin de premier, deuxième et troisième trimestre  En Première STMG : un devoir tiré de la banque nationale des sujets (tout ou partie) BNS en fin de deuxième et de troisième trimestre | En Terminale générale : un devoir tiré de la banque nationale des sujets (tout ou partie) en fin de premier et deuxième trimestre.  En Terminale STMG : un devoir tiré de la banque nationale des sujets (tout ou partie) en fin de premier, de deuxième et de troisième trimestre. |
| Enseignement Scientifique | Au moins 3 notes par trimestre dont : au moins 1 DST (représentant environ 30 % de la moyenne) et nombre variable d'exercices de natures diverses (par exemple : contrôles de connaissances, oral, travail personnel, devoir maison, etc.) | Au moins 3 notes par trimestre dont au moins 1 DST (représentant environ 30% de la moyenne) et nombre variable d'exercices de natures diverses (par exemple : contrôles de connaissances, oral, travail personnel, devoir maison, etc.) |

1. **Spécialités de première**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Projet d'évaluation 1 ère** | **Projet d'évaluation terminale** |
| Mathématiques | Les progrès, les compétences acquises et les niveaux atteints par les élèves seront évalués par une alternance de devoirs maisons, d’interrogations de courte durée sur des thèmes précis, de travaux de groupes, d’exposés oraux éventuellement, de travaux pratiques (en particulier dans les domaines de l’algorithmique et de la programmation) et de devoirs sur table d’au moins une heure. | |
| Physique et chimie | Évaluations essentiellement sommatives, Environ 60%, Ex. : DS long.  Évaluations essentiellement formatives ou diagnostiques, Environ 25%, Ex. : DS court, exercices de cours, exposés, présentation orale, quiz de cours.  Évaluations assimilables aux ECE, Environ 15%, Ex. : CR de TP, traitement informatique ou mathématiques des mesures, évaluation de l’incertitude de mesure, gestes techniques en chimie. | |
| Sciences de la Vie et de la Terre | Devoirs en classe avec un exercice de type 1 ou 2 ; au moins 2 devoirs par trimestre : représentant au total au moins 60% de la moyenne.  + TP/TD de type préparation aux ECE + activités de type exploitation de documents, Devoirs Maisons, etc. | Devoirs en classe avec un exercice de type 1 ou 2 ; au moins 2 devoirs par trimestre + BAC BLANC au 1er trimestre et/ou au 2e trimestre : représentant au total au moins 60% de la moyenne  + TP/TD de type préparation aux ECE  + ECE blanches au 2e trimestre  + activités de type exploitation de documents, Devoirs Maisons, etc. |
| Sciences économiques et Sociales | Au moins 3 notes par trimestre dont: -un devoir surveillé de 2H de type épreuve composée coefficient 3,  -d’autres évaluations variées coefficient 1 (contrôle de connaissances, oral, devoirs à la maison, travail personnel). | Au moins 3 notes par trimestre dont :  - un devoir surveillé de type bac (épreuve composée ou dissertation de 2H au 1ier et 3ième trimestre et de 4H au 2ème trimestre coefficient 3),  -d’autres évaluations variées coefficient 1 (contrôle de connaissances, oral, devoirs à la maison, travail personnel); |
| Histoire – Géographie – Géopolitique – Sciences Politiques | Au moins 3 notes par trimestre  - un devoir surveillé de deux heures à fort coefficient, -évaluations à faible coefficient (connaissances, travail autonome, devoir à la maison, oral) -un devoir minimum dans les conditions de l’épreuve par année | Au moins 3 notes par trimestre  -un devoir surveillé de 2 heures à fort coefficient, -évaluations à faible coefficient (connaissances, travail autonome, devoir à la maison, oral) -deux devoirs minimum dans les conditions de l’épreuve par année |
| LLCER (anglais) | Un devoir « partiel » écrit par trimestre en supplément des évaluations en classe | Un devoir « partiel » écrit par trimestre en supplément des évaluations en classe |

1. **Enseignements optionnels**

|  |  |
| --- | --- |
| Maths complémentaires | Les progrès, les compétences acquises et les niveaux atteints par les élèves seront évalués par une alternance de devoirs maisons, d’interrogations de courte durée sur des thèmes précis, de travaux de groupes, d’exposés oraux éventuellement, de travaux pratiques (en particulier dans les domaines de l’algorithmique et de la programmation) et de devoirs sur table d’au moins une heure. |
| Maths expertes | Les progrès, les compétences acquises et les niveaux atteints par les élèves seront évalués par une alternance de devoirs maisons, d’interrogations de courte durée sur des thèmes précis, de travaux de groupes, d’exposés oraux éventuellement, de travaux pratiques (en particulier dans les domaines de l’algorithmique et de la programmation) et de devoirs sur table d’au moins une heure. |

1. **Enseignements Technologiques**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Economie - Droit | -rappel du cours précédent en début de chaque cours (non noté)  -contrôles à la fin de 1 ou 2 chapitres soit en économie soit en droit selon la progression  -devoir maison noté à faire pendant les vacances scolaires  - revue de presse (moins souvent)  -fin de trimestre, bonus pour la participation orale et tenue du classeur | - rappel du cours précédent en début de chaque cours si nécessaire (non noté)  -contrôles portant sur 1 thème ou sur quelques chapitres selon la progression  - devoir maison noté à faire pendant les vacances scolaires  -progressivement les contrôles et devoir maison seront de type bac  - revue de presse (régulièrement)  - fin de trimestre, bonus pour la participation orale et tenue du classeur |
| Sciences Gestion du Numérique | 1 à 3 DST  - 1 à 3 Evaluation orale  - 1 à 3 DM (délai 15 jours, tous DM en retard ne seront pas acceptés ils seront Non Notés) | - 1 à 3 DST  - 1 à 3 Evaluation orale  - 1 à 3 DM (délai 15 jours, tous DM en retard ne seront pas acceptés ils seront Non Notés) |
| Management | Au moins 3 notes par trimestre dont: -un devoir surveillé coefficient 3,  -d’autres évaluations variées coefficient 1 (contrôle de connaissances, oral, devoirs à la maison, travail personnel). |